

Assemblée Générale annuelle: jeudi 19 novembre

CR / AG de VDV du 19-11-2009. L'assemblée Générale s'est tenue à 20 h, salle des Acacias. Se sont succédés les rapports d'activité et financier, approuvés à l'unanimité, puis une discussion sur les actions passées et à venir de l'association, puis la présentation du nouveau groupe de bicyclétistes du Diois.

La vie interne de l'association a vu se dérouler normalement les réunions mensuelles (le 3e jeudi du mois, 20h30, à Crest'actif), la diffusion de 2 bulletins internes en janvier et août, plus des courriers brefs. Les adhérents ne disposant pas d'adresse internet bénéficient malheureusement de moins d'information complémentaire envoyées par courriel. VDV dispose depuis 2 mois d'un site Internet (adresse: www.velo-ville-crest.fr), pour lequel les adhérents peuvent contribuer en envoyant leurs textes à l'adresse crest@fubicy.org. L'ensemble du Conseil d'Administration a été reconduit dans ses fonctions.

Les animations de l'année : Le 3 avril, soirée "voyage" avec la présentation par Marie-Hélène et Pierre Costes de leur périple à vélo de Montoisson à Madagascar, a réuni 70 personnes. Le 25 avril la Bourse aux vélos, qui a bien fonctionné (56 dépôts, 42 ventes). 2 séances de marquage de vélos, (39 vélos marqués, 7 adultes, 32 scolaires). Ballades à vélo : à travers Crest le 7 juin lors de la fête du vélo, jusqu'à Chabrillan le 11 octobre... toujours dans la bonne humeur. Dorénavant, nous ferons une ballade tous les **2e dimanche des mois pairs**, c'est à dire la prochaine le 13 décembre. Départ 10h devant la mairie.

Comptages : le 24 mars, sur le chemin Petit St Jean, pour montrer la forte utilisation (158 passages en quelques heures) de ce chemin par les piétons, vélos, et dépose de lycéens venant du canton de Crest Sud. Le 22 septembre, 602 vélos ont traversé le carrefour du pont Mistral entre 07h30 et 19h.

Aménagements, relation avec les collectivités locales : En préambule, les débats de l'AG remarquent que depuis 2 ans les déplacements motorisés ont discrètement diminué dans le pays, après un siècle de progression ... le balancier est arrivé au bout de sa course. L'amélioration de la mobilité, économiquement et écologiquement soutenable doit passer par l'intermodalité: pouvoir utiliser successivement différents modes de transports dans de bonnes conditions : marche à pied, vélo, transports en commun, et auto ... mais "l'automobiliste seul dans son véhicule" ne devant pas être l'unique préoccupation des aménageurs. La cohabitation dans les zones urbaines passe par la réduction des vitesses. Chemin du Petit St Jean : rencontre avec la mairie le 5 mars. Face à la menace clairement exprimée de fermeture du chemin, nous avons clairement proposé à la mairie d'être associés à toutes les réflexions sur les aménagements futurs ou en cours. Nous l'avons alerté sur l'indispensable précaution foncière à prendre vis à vis de Smurfit Kappa afin qu'un éventuel départ dans un avenir à moyen ou long terme de la société ne laisse pas le chemin aux mains des propriétaires de l'usine. L'adjointe au maire nous informe qu'aucune étude n'a été menée sur la faisabilité et le coût d'une solution sur site, la solution envisagée étant de détourner les piétons et cyclistes. Urbanisme à Crest : D'abord un constat, en plusieurs points. - Les bâtiments récemment construits ou en cours de construction (Av Félix Rozier, Logements dans le carré St Anne, Tamaris ...) sont souvent , du type "forteresse" : accès par un code ou un passe, mais sans parking pour les visiteurs. Pour le simple visiteur, les aides à domiciles, soignants, artisans : il ne reste que

Assemblée Générale annuelle: jeudi 19 novembre

le trottoir ou empiéter sur la rue, occasionnant gêne aux autres usagers. Il faudrait prévoir lors du permis de construire des dégagements suffisants en dehors de la zone "barricadée". - Les mêmes bâtiments ne respectent pas le permis de construire en termes de garage à vélo obligatoire, et pour certains l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite. Nous avons donc alerté et rencontré les services de l'urbanisme... mais il est difficile de revenir en arrière sur des travaux. __Nous insistons aussi sur l'aménagement intérieur des garages à vélos, qui ne fait pas l'objet de règlements, mais pour lequel la mairie peut sensibiliser les promoteurs. En effet, le problème n° 1 du cycliste est "où puis-je ranger mon vélo à mon domicile", et le n° 2 : "où le garer lors de mes déplacements", Il ne peut y avoir d'avancée dans l'utilisation du vélo sans résoudre ce problème. Des solutions techniques existent, il faut s'inspirer des expériences d'autres villes... Pour les logements anciens, des contacts avec les logeurs (certaines villes apportent une aide technique et financière) devraient faire bouger les choses.

Concernant les aménagements faits par la ville en 2009 : ils ne constituent pas pour nous une "politique cyclable", et nous demandons toujours à la mairie de pouvoir discuter d'un schéma d'ensemble des déplacements. Les bandes cyclables tracées "dans le caniveau" de la rue Jean Jaurès sont trop étroites. Les diverses "chicanes" dressées sur les passages cyclables (vers collège Revezs-Long, rue Léopold Bouvat ...) sont trop serrées. Il n'a pas été prévu de continuité simple et sécurisée entre le chemin du parc des Bosquets et le pont de la Lozière. Nous attendons toujours l'officialisation des Double-Sens Cyclables, rue Sadi Carnot notamment.

L'Assemblée Générale de VDV a voté à l'unanimité la motion suivante :

L'Assemblée Générale de VDV prend acte de l'accord passé entre la mairie de Crest et le Conseil Général pour le réaménagement entre Crest et Aouste -rive droite, et espère que les travaux pourront commencer rapidement. L'Assemblée Générale réitère sa demande au Conseil Général de revoir le projet en séparant la voie cycliste de la voie automobile, et donc de remplacer le projet de bandes multifonctionnelles par la réalisation d'une piste cyclable en site propre. En effet, seule une piste cyclable en site propre répond aux exigences de sécurité nécessaires aux cyclistes de tous âges sur une section urbaine.

Autour d'une agréable collation, les discussions ont pu se poursuivre avec nos collègues Diois, qui nous ont exposé la situation chez eux. Comme partout en France, ils sont confrontés au manque d'espace et de sécurité pour les piétons et vélos. "Au départ un groupe de personnes s'est mobilisé, à l'aide d'une pétition et de manifestations (tour de ville à vélo, bourse aux vélos, ballades entre Die et Pont de Quart, etc.), pour faire entendre la voix des cyclistes, et a obtenu notamment l'installation d'arceaux de parking et la création d'une "zone de rencontre" à Die. Bientôt rassemblés en Association, membre de la Fubicy, ils discutent avec la municipalité de la mise en place des doubles sens cyclables dans le centre de Die. Ils poussent par ailleurs à la création d'une piste cyclable entre Die et Pont de Quart, idée aussi portée par les maires du canton, qui, en 2007, avaient réclamés au Conseil Général la création de cette même piste, au lieu de l'élargissement avec "bande multifonctionnelle". Cette piste, longue de 5,7 km, permettrait à de nombreuses personnes de tous âges de se déplacer à vélo... et diminuerait le nombre d'autos". À noter, qu'un test réel, vélos contre

Assemblée Générale annuelle: jeudi 19 novembre

autos a montré qu'il est plus rapide d'aller de Pont de Quart à Die (centre ville, temps de mise en stationnement inclus) en vélo qu'en voiture. Les préoccupations des Diois rejoignent donc les notres, et il serait temps que nos aménageurs aillent voir dans nos pays voisins pour renouveler leurs idées. Pour terminer : Un rappel d'agenda : Ballades les 2e dimanches des mois pairs (soit le 13 décembre), réunion mensuelle 17 décembre, prochaine Bourse aux vélos samedi 27 mars 2010. Un conseil pour les soirées d'hiver : "cyclistes : brillez", la nuit assurez-vous d'être vu ! ... malgré l'indigence du matériel d'éclairage vendu avec les vélos, mettez éclairage, habits réfléchissants. Des vœux : la généralisation en France des pneus réfléchissant (un arrêté suffirait ?), et réduire les vitesses, réduire les vitesses, réduire les vitesses...